

« Architectes de campagne » dans les Corbières

« Être architecte, dit Pascal Perris, c'est appliquer des techniques de construction comme le font d'autres spécialistes dans d'autres domaines. Mais cette technicité ne suffit pas. Il faut une démarche transversale dans laquelle sont impliquées les questions énergétiques, économiques et, plus encore, l'utilisation du bâtiment et son insertion dans le paysage. »

CETTE vision globale et exigeante de son art, l'architecte Pascal Perris l'a faite sienne après vingt ans d'exercice dans plusieurs agences et par sa pratique d'enseignant à Paris, Nancy et Montpellier.

Roquefort-des-Corbières est un village de près de 1 000 habitants, entre mer et collines. Activité : la viticulture. C'est là, dans le village de son père, que Pascal venait passer ses vacances et c'est là qu'avec sa femme, Valérie, et leurs enfants il a choisi de vivre et travailler.

De la construction de l'agence...

Tout commence en 2002 par la construction de leur maison et de leur agence. Une parcelle est alors disponible. Mais les acheteurs potentiels se dérobent. Car le terrain est tout en longueur : 20 m sur 100. Ils sont dissuadés aussi par les règles de mitoyenneté comme l'impossibilité d'édifier une façade en limite de voisinage sur plus de 10 m.

Pascal relève le défi. Il conçoit son projet non pas a priori mais en fonction du terrain. Il installe le garage côté nord en limite de parcelle avec une façade inférieure à 10 m, car, autre règle du POS, si la ou les façades mesurent plus de 10 m, il faut se reculer de 3 m par rapport au voisin. Au sud, les façades – salon plus agence – dépassant les 10 m. Pascal laisse le salon en limite de propriété (sur 6 m environ) et recule l'agence sur son terrain des 3 m exigés.

Toujours pour la conformité avec le POS, la maison au nord comportant un étage, il la coiffe d'un toit à deux pentes, comme ceux de la cave viticole voisine, alors qu'au sud, isolés par la partie nord, les corps de logis sur un seul niveau peuvent être couverts d'un toit plat.

Le choix d'un étage au nord a plusieurs avantages : se mettre à l'échelle de la cave voisine, créer au sud une protection contre les vents qui soufflent ici 300 jours par an, enfin – application des principes bioclimatiques – sur les façades est et ouest du grand bâtiment, des ouvertures, sous la charpente, permettent de créer une ventilation naturelle qui rafraîchit les chambres en été.

Ayant intégré les contraintes d'urbanisme à leur projet, Pascal et Valérie peuvent choisir la méthode de construction et les matériaux qu'ils préfèrent en fonction de leur budget. Le parti est simple : un socle maçonné en brique monomur avec un parement de pierres sèches pour accroître l'inertie thermique ; l'étage en ossature bois avec vêture en pin sylvestre local.

Les deux architectes assurent eux-mêmes une partie de la structure, Valérie exécutant seule la peinture des planchers et des lambris en pin, « couleur bleu ciel, dit-elle, car elle nous apporte une ambiance maritime ».

Texte : Jean Peyzieu

Photos : Jean Peyzieu, sauf mention contraire



PERRIS ARCHITECTES



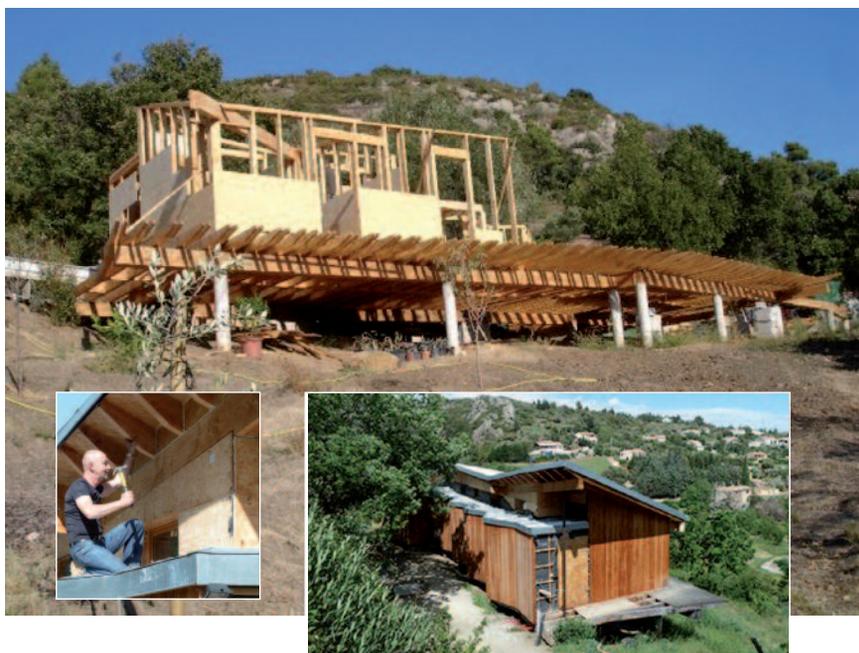
Maison-agence Perris – En haut : vue aérienne du parcellaire. Photo du centre : insertion paysagère. Photo du bas : à gauche, la partie à étage.



Roquefort-des-Corbières. Extension d'une maison individuelle.



Leucate – Insertion de la construction dans les pins maritimes. En haut : socle semi-enterré et structure bois.



Caunes-Minervois – Maison en cours de construction. À gauche : David Richards, autoconstructeur. En bas : la première partie achevée.

... à l'intervention pour des particuliers...

Dans les Corbières, comme partout, les particuliers faisant appel à un architecte sont rares. « Soit les gens sont assez riches pour s'offrir une grande maison avec le recours obligatoire à un architecte, soit ils veulent une construction différente des maisons passe-partout. » Ce constat, fait par l'agence, ne désespère pas Pascal Perris. Son maître mot : la patience. « Il faut du temps pour que les gens apprennent à regarder ce que l'on fait et pour qu'on soit désiré. »

Trois exemples de programmes privés illustrent ce constat. Un jour un habitant du village, qui a vu s'édifier la construction des Perris, vient à l'agence. Il veut des pièces supplémentaires à sa maison avec une vêtue en bois comme celle des Perris qui lui a plu.

Pour 70 000 €, l'agence lui conçoit une extension bois avec isolation en fibre de bois. La Nouvelle Charpente de Sigean – à 5 km de là – assure le chantier ; le bois, du douglas, vient de l'Aude. Entreprises et matériaux locaux : ce sont des choix que les Perris s'efforcent au maximum de privilégier.

Autre exemple. Un plasticien près de Leucate envisage d'installer sa maison et son atelier sur une colline dominant la Méditerranée. L'homme est un artiste ; il veut une construction non banale, une maison-vitrine aussi où il pourra recevoir ses clients.

L'agence lui fournit l'avant-projet et le permis de construire – il doit passer par un architecte, la construction faisant plus de 170 m². En revanche l'agence n'a pas la mission complète incluant le chantier. Le plasticien se charge des devis, des entreprises et fait lui-même une partie des travaux ; sculpteur, habile de ses mains, il est équipé d'un matériel de professionnel.

L'agence lui a prévu un socle en béton semi-enterré et sur pilotis afin de respecter le site, un paysage de pins maritimes donnant sur la mer. Au-dessus de cette seule partie maçonnée, sont mis en œuvre tous les éléments bois – structure, murs, cloisons, terrasses – ensemble monté à sec mécaniquement.

Autre démarche semblable : un couple de Caunes-Minervois, les Richards, après avoir vécu à l'étranger, veut une maison pour sa nouvelle vie. Ils la bâtiront eux-mêmes, car leur budget est limité, 50 000 €

Pour ces autoconstructeurs, l'agence conçoit un programme adapté à partir d'un

PERRIS ARCHITECTES

D. RICHARDS

procédé simple : ossature en douglas et parements en mélèze. Le calepinage prévoit que chaque élément puisse être transporté par deux personnes.

Après des mois – les Richards estiment leur temps de travail à 1 800 heures –, le premier corps de bâtiment est terminé, la terrasse posée. Des additions ont fait grimper le budget à 80 000 €, malgré la complicité des partenaires, comme ce scieur local qui a fourni gratuitement des pièces déclassées. Le couple poursuit les finitions et pense déjà à la deuxième partie prévue pour 2014.

Vu l'investissement intellectuel et les multiples visites des Perris sur place, les honoraires des architectes (13,5% pour le permis et le suivi de chantier) semblent normaux aux Richards. « Grâce à eux, nous avons évité des erreurs, déclarent-ils. Nous aurions creusé le terrain en pente ; l'agence a installé la maison sur pilotis. Et puis toute la préparation qui nous a permis de bâtir nous-mêmes la maison ».

... et aux programmes publics

Depuis la création de l'agence, son activité est assurée pour les quatre cinquièmes par les programmes publics.

À Roquefort, il y a dix ans, les rues sont peu carrossables – elles le sont encore – et sans réseau pluvial. Les Perris font la proposition suivante : profiter de l'enfouissement programmé de diverses canalisations dans une des voies pour refaire une chaussée praticable, et adaptée à l'écoulement des pluies. La rue en question est l'artère principale, l'avenue des Plages, qui mène à l'autoroute A9 Narbonne-Perpignan.

Des rails SNCF déclassés vont marquer la séparation des voies de circulation ; les trottoirs seront revêtus de béton désactivé. Sur des centaines de mètres, l'avenue offre enfin un visage agréable aux visiteurs.

Au chapitre voirie, toujours, les Perris ont pu faire accepter leur projet : refaire le parvis de la mairie, chaussée et escalier d'accès, avec une pierre bleue, un matériau local. Pour l'occasion l'agence a fait rouvrir une carrière distante de 6 km dans la commune voisine de La Palme. Les tailleurs de pierre ont découpé les blocs en 800 modules dont les services techniques ont fait le montage. « Ils se sont passionnés pour ce travail », reconnaît Pascal Perris

Même satisfaction, même démarche concernant une petite construction, baptisée Club House, contiguë au terrain de tennis du pôle sportif du village. Les employés



Roquefort-des-Corbières - Club House et son Claustra en mélèze de la Montagne Noire.



Photo de gauche : Sigean / centre administratif de la communauté de communes.

Ci-dessus : Roquefort-des-Corbières / parvis de la mairie.

municipaux ont été associés au projet, ici aussi en amont. Leur contribution, comme dans le cas du parvis de la mairie, correspond, selon la commune, à environ 60 % du coût de chaque programme.

Aussitôt installés à Roquefort, les Perris ont proposé leurs services aux collectivités locales à la recherche d'un architecte. Une de leurs premières réalisations a été un complexe commandé par la communauté de communes de Sigean et obtenu sur appel d'offres. Le complexe comprend deux bâtiments, l'un abritant les bureaux du centre technique, l'autre un hangar.

Ce programme a permis à l'agence de mettre au point un procédé qu'elle va adapter à d'autres ouvrages. Il repose sur le principe de la construction bois et de la filière sèche : de grands portiques en lamellé-collé sur lesquels les charpentiers montent de petites sections préparées sur site.

Cette technique précise, mise au point sur ordinateur, génère de nombreux atouts : maîtrise des coûts, rapidité d'exécution, utilisation des bois de la région, recours aux entreprises locales... : une signature propre à l'agence, identifiée dans les Corbières puis au-delà, comme innovante et sachant



Carcassonne / Maison de l'architecture et de l'environnement (MAE) et son bardage en douglas non traité.



**L'agence Perris
Perris Architectes**

Pascal Perris, 56 ans,
Valérie Perris, 46 ans,
Jean-Baptiste Brugiroux,
31 ans,
Jonathan Salamon, 25 ans

Tous architectes DPLG

Photo : Pascal et Valérie Perris.

(1) MAE – Maison de l'architecture et de l'environnement

(2) CAUE – Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

(3) CSTB – Centre scientifique et technique du bâtiment

(4) ATEX – Appréciation technique d'expérimentation

(5) Les bottes de paille ont reçu leur ATEX en juillet 2011, quelques mois trop tard pour être intégrées dans le projet initial des Perris

(6) RT 2012 – Réglementation thermique applicable en 2012

prendre en compte le contexte socio-économique et climatique du département. «*Notre production*, souligne Pascal Perris, est subordonnée aux ressources d'un territoire qui conditionnent notre savoir-faire ».

C'est dans le même esprit que l'agence a été choisie pour la **Maison des associations à Port-Leucate**. Étant donné l'ampleur du programme (environ 1 400 m²) et la localisation sur le littoral marin, les Perris ont préféré ici des portiques en acier galvanisé, mis en œuvre par une entreprise de Carcassonne. Le bardage est toujours en mélèze local.

Le public apprécie ses espaces modulables, ouverts sur l'extérieur, comme l'a voulu la commune de Leucate. Les vitrages et les claustras de mélèze y apportent respectivement transparence et intimité.

Sur trois côtés, un auvent joue le rôle de brise-soleil. Côté pinède, à l'ouest, des courbes créent des cheminements à l'ombre, ponctués de «boîtes dans les pins», elles aussi revêtues de mélèze.

Pour l'agence de Roquefort, 2012 marque le terme de six ans d'effort pour faire aboutir un autre projet, la MAE (1) de Carcassonne, occupée aujourd'hui par le CAUE (2) du département.

En 2005, le conseil général de l'Aude lance un concours d'idées en vue de promouvoir un bâtiment tertiaire conçu avec des matériaux recyclables et des solutions économes en énergie. Un concours d'architecture traditionnel suit en 2006, inspiré par les mêmes principes. Il est remporté par les Perris. Leur projet a en effet une longueur d'avance sur les autres grâce au système constructif décrit précédemment.

Il comprend une structure de portiques

en bois de châtaignier issu des propriétés du département, avec une toiture en bacs acier galvanisé – le tout mis en place par une entreprise de Castelnaudary –, des parements en mélèze et, comme isolant, des bottes de paille fournies par les agriculteurs audois. Ce dernier élément va retarder l'ouverture des travaux de plus d'un an.

Car le CSTB (3), saisi d'une demande d'ATEX (4), tarde à faire les tests sur la paille et refuse d'accorder l'ATEX (5). Le conseil général s'impatiente et menace de tout arrêter. Les Perris doivent modifier leur projet ; ils proposent comme isolant de la laine de bois. La modification est validée, le reste sans changement.

Des panneaux photovoltaïques, un chauffage au bois par granulés et une dalle en béton à l'étage pour compenser la faible inertie du bois permettent au bâtiment d'atteindre une consommation énergétique conforme à la RT 2012 (6), soit, ici à Carcassonne, 37 kWh/m²/an.

Le jury avait aussi été séduit par un autre souci des Perris, celui de mettre en valeur le site. Ils ont ainsi implanté le bâtiment en longueur, en conservant les arbres existants et en en ajoutant d'autres. Leur but : offrir un espace urbain requalifié pour les gens qui accèdent à la MAE.

En même temps que l'agence livrait la MAE, elle signait sa première réalisation de logements sociaux – et son plus gros budget, plus de 2 millions d'euros – à Caves, commune distante de 6 km au sud de Roquefort. Le cahier des charges de l'Office public d'habitat de l'Aude : 25 maisons locatives de 3 et 4 pièces, dans un lotissement voisin d'un quartier de villas privées.

L'Office a choisi le projet des Perris pour son concept de maisons refermées sur un jardin et tournant le dos aux autres afin d'assurer leur intimité. Également pour la voirie refaite dans un souci de mixité sociale afin d'aboutir à un réseau commun au lotissement et au quartier. Enfin, pour la densité obtenue (26 logements à l'hectare), qui offre aux communes rurales une alternative à l'étalement urbain.

«Architectes de campagne», ce qualificatif qu'on leur donne, les Perris ne le rejettent pas, au contraire, eux qui exercent l'essentiel de leur activité sur des secteurs ruraux, s'appuyant sur les techniques du XXI^e siècle mais sans en être dépendants. Ils se veulent ainsi fidèles aux pratiques des anciens bâtisseurs : apporter des réponses adaptées à chacun en utilisant les matériaux et les procédés les moins dispendieux. ■